



L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre, à 09 heures 30, se sont réunis, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube à Sainte-Savine, les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASCO, Président, dûment convoqués le 02 novembre 2023.

Nombre de Membres en exercice	26
Nombre de Membres présents	19
Nombre de pouvoirs	7
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes Pour	26
Votes Contre	0
Abstention	0

Présents(es) :

Messieurs Thierry BLASCO, Alain BALLAND, Dominique BARONI, Michel LAMY, Christian BLASSON, Philippe BORDE, Philippe DALLEMAGNE, Patrick DYON, Madame Claude HOMERH, Messieurs Jean-Jacques LAGOGUEY, Jean-Marie CAMUT, Jean-Philippe RESIDORI, François MANDELLI, Mesdames Anna ZAJAC, Marie-Thérèse LEROY.

Représentés(es) par leur suppléant(e) :

Madame Lydie FINELLO était représentée par Monsieur Jean-Claude ROBERT.
Monsieur Arnaud MAGLOIRE était représenté par Madame Sylviane BETTINGER.
Monsieur Denis MAILIER était représenté par Monsieur alain STEINMANN.
Monsieur Fadi DAHDOUH était représenté par Madame Rachida BOUDADI.

Ayant donné pouvoir :

Monsieur Jean-Pierre ABEL avait donné pouvoir à Monsieur Philippe DALLEMAGNE.
Monsieur Richard BRUGGER avait donné pouvoir à Monsieur Christian BLASSON.
Madame Annie DUCHENE avait donné pouvoir à Monsieur Thierry BLASCO.
Madame Carmen LABILLE avait donné pouvoir à Monsieur Michel LAMY.
Madame Raphaële LANTHIEZ avait donné pouvoir à Monsieur Alain BALLAND.
Madame Isabelle HELIOT-COURONNE avait donné pouvoir à Monsieur François MANDELLI.
Madame Nelly DELELIGNE avait donné pouvoir à Madame Marie-Thérèse LEROY.

Assistaient :

Madame Claudine KOLUDZKI, Directrice du Centre de Gestion,
Monsieur Jean-Yves AEGERTER, Directeur-Adjoint du Centre de Gestion,
Monsieur Julien BROUSSE, Membre du Comité de Direction.

Madame Carole LEROY, Agent Comptable du Centre de Gestion, était absente excusée.

Monsieur William HANDEL était présent mais n'a pas pris part au débat et au vote.

Le Président a fait constat que le quorum était respecté réglementairement (article 24 du Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié).

2023_11_33

CREATION D'UN POSTE DE GESTIONNAIRE "PAIE/GESTION DES CARRIERES"

Lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et pour faire suite au débat s'y référent, a été évoqué le besoin de recruter un nouvel agent au service "Paies à façon".

Considérant la généralisation des DSN événementielle à compter de 2024,

Compte tenu de la charge de travail actuelle à laquelle doivent faire face les agents de ce service, un renforcement de l'équipe actuelle est nécessaire par la création d'un poste supplémentaire dont les missions s'exerceraient en lien avec le service carrière.

Ce nouveau recrutement permettra ainsi d'assurer la totalité de la mission dans laquelle s'est engagé notre établissement au profit des collectivités et établissements publics demandeurs.

Ce poste de gestionnaire "Paie/Gestion des carrières" pourra être pourvu par un agent titulaire ou contractuel de catégorie C, sur un grade du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après débat, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **autorise** la création de cet emploi qui sera inscrit au tableau des effectifs 2024.

Les crédits nécessaires au financement de ce nouvel emploi sont inscrits au budget de l'établissement. Un réajustement du coût global de la mission sera réalisé, le cas échéant, à compter du 1^{er} janvier 2025.

A Sainte-Savine, le 29 novembre 2023



Le Président du CDG 10 certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte à compter du 13 / 12 / 2023.



Le Président,



Thierry BLASCO